

Appel à candidatures

Acquisition d'œuvres pour l'artothèque de Chambéry

✱ Introduction

L'artothèque municipale de Chambéry, membre de l'Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques (ADRA), est une structure dont la vocation est de faire découvrir la création contemporaine et d'initier à l'art tous les publics. Située au cœur même du musée des Beaux-Arts de Chambéry, elle met à disposition son fonds de 600 œuvres originales, à travers le prêt, mais également la mise en place d'expositions et de temps de médiation. Ces prêts et ces actions s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux associations, établissements scolaires, entreprises et collectivités.

Créé en 1986, le fonds empruntable de l'artothèque est constitué de multiples, avec des estampes et des photographies représentatives des courants et des artistes qui ont marqué l'histoire de l'art depuis plus de 50 ans. La collection s'enrichit chaque année de nouvelles acquisitions, notamment d'artistes émergents comme reconnus, et participe ainsi au soutien à la création contemporaine.

✱ Projet Artothèque Bauges Grand Chambéry

L'artothèque souhaite développer ses actions au-delà de Chambéry et notamment à destination des publics de son agglomération plus éloignés géographiquement du centre-ville. Grâce au soutien du CNAP dans le cadre du programme *Artothèques en ruralité*, l'artothèque s'engage dans un ambitieux projet au sein du massif des Bauges, territoire de moyenne montagne en Zone de Revitalisation Rurale situé dans l'agglomération de Grand Chambéry.

Le projet Artothèque Bauges Grand Chambéry (ABGC) consiste à proposer des œuvres en prêt, des expositions temporaires et des activités de médiation dans divers lieux du territoire des Bauges notamment via la mise en place et l'animation d'une structure mobile le « Chainon ». Cette structure, imaginée par le designer Martial Marquet spécialement pour les artothèques, permettra une présentation de qualité des œuvres dans des lieux non dédiés à l'art et facilitera également leur transport.

Le présent appel à candidature vise à étoffer la collection de l'artothèque avec de nouvelles œuvres qui pourront spécifiquement circuler sur le territoire des Bauges et y être valorisées dans un premier temps. Les œuvres sélectionnées doivent ainsi participer à un projet culturel et patrimonial global de dynamisation de cet espace rural de montagne. Elles répondront donc à des enjeux qui concernent l'ensemble de la population mais avec une exigence artistique clairement assumée.

Le jury sera attentif aux candidatures d'artistes dont les œuvres, le cursus ou la démarche ont un lien avec le territoire de montagne, ou en tout cas possèdent une sensibilité particulière aux questions liées à la ruralité, au paysage, à la nature ou à l'environnement.

✱ **Modalités de circulation des œuvres**

Les œuvres acquises seront montrées dans des lieux non spécifiques à l'art, avec un mode de diffusion propre aux artothèques au plus près des publics : logements, établissements scolaires, médiathèques, services hospitaliers, EHPAD, bureaux et locaux administratifs. Quelle que soit leur technique (sérigraphie, photographie, lithographie, estampes), elles seront impérativement protégées dans des cadres sous verre lors des prêts et des expositions. Les œuvres peuvent être déjà encadrées ou le seront par l'artothèque.

✱ **Critères de sélection**

1. Cet appel à candidatures est ouvert à tout artiste, collectif d'artistes ou galerie représentant des artistes vivants, actifs dans le domaine des arts visuels. Les candidats doivent pouvoir justifier d'un parcours professionnel validé par un cursus en école d'art, des expositions ou des publications significatives portées par des structures ou par des éditeurs professionnels.
2. La sélection portera uniquement sur des œuvres multiples : photographie, sérigraphie, estampe, lithographie, qui constituent le fonds de l'artothèque.
3. Les œuvres proposées devront être récentes (de moins de 3 ans).
4. Les œuvres devront être disponibles et livrables à Chambéry avant le 31 août 2026.
5. Compte tenu la circulation des œuvres, le format maximum est de 100 x 80 cm (hors cadre) en adéquation avec l'usage de destination.
6. Dans l'optique de renforcer la diversité de la sélection, le coût total d'acquisition d'œuvres auprès d'un même artiste, groupement d'artistes ou galerie ne pourra pas excéder 3000 euros.
7. Le jury sera sensible aux efforts liés à l'impact environnemental, aux liens avec le territoire, à la compréhension des enjeux du projet ABGC.
8. Les artistes sélectionnés pourront être invités à participer à des inaugurations, des temps de rencontre, des ateliers de médiation avec le public.
9. L'acquisition des œuvres devra comprendre une cession des droits (droit de représentation, droit de reproduction de l'œuvre dans un futur catalogue ou un support pédagogique, droit de diffusion de l'œuvre sur les site internet

de la ville et des musées de Chambéry et du portail documentaire de Chambéry).

10. Disposer d'un N° Siret et d'un N° Urssaf artiste-auteur-professionnel pour la facturation (par dépôt sur le site Choruspro).

✱ **Constitution du dossier (document unique en pdf de moins de 15 Mo)**

- Chaque œuvre doit être accompagnée d'une brève description détaillant le contexte, les inspirations et les intentions artistiques.
- Chaque reproduction sur le dossier doit comporter dans la légende : titre, année, techniques, dimensions, prix TTC (vente de l'œuvre et cession de droits d'auteur inclus)
- Texte de présentation du travail, explicitant la démarche artistique
- Biographie de l'artiste ou des artistes, présentation de la galerie le cas échéant.

Ce dossier doit être envoyé par mail jusqu'au 01 avril 2026 à 23h59, à l'adresse : artotheque@chambery.fr, avec comme objet : « CANDIDATURE ARTOTHEQUE AMI 26 »

✱ **Comités de sélection**

La sélection sera réalisée en deux temps :

- Comité artistique de pré-sélection : il est constitué de personnels d'institutions culturelles.
- Comité d'acquisition participatif : il est constitué de personnels qualifiés des institutions culturelles et acteurs du territoire des Bauges et de Grand Chambéry.

✱ **Calendrier**

Dépôt des dossiers : 1^{er} avril

Présélection : 30 avril

Sélection : courant mai

Résultats de la commission d'acquisition : 1^{er} juin

Livraison des œuvres : fin août au plus tard.

✱ Pour toute question, contacter Anaïs Baillon (par mail uniquement) a.baillon@mairie-chambery.fr



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Artothèques
en
Ruralités**

Ce projet a bénéficié du soutien du Centre national des arts plastiques (Cnap) dans le cadre du programme Artothèques en ruralités.